

INFO LIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°16

Du 6 août 2014

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte
d'Azur, Rhône-Alpes

Mouche de l'olive

Les captures augmentent, c'est le second vol, les protections restent nécessaires.

Irrigation



afidol

Mouche de l'olive

Observations *:

L'augmentation des captures se confirme sur quasiment tous les secteurs, elle est importante pour un mois d'août.

Les taux d'olives piquées sont importants sur de nombreux vergers mais peu de larves se sont développées.

Évaluation du risque *:

En l'absence de fortes chaleurs les conditions restent favorables aux mouches.

Préconisations :

Tous les secteurs oléicoles	 Stratégie Barrière	Les barrières ont dû être renouvelées la semaine dernière. Si ce n'est pas le cas faites le rapidement. Choisissez entre les barrières à base de Kaolin calciné (liste sur Infolive n° 9). <i>Méthode alternative : aucune</i>
	 Stratégie Adulticide préventif	Choisissez la stratégie adulticide, uniquement si le nombre de mouches augmente brutalement dans vos pièges sur votre parcelle. Trois matières actives peuvent être utilisées. La plus recommandée est à base de Spinosad. Il est possible d'utiliser également les spécialités à base de Lambda-cyhalothrine ou Deltaméthrine (détails dans l'Infolive n°15 de la semaine dernière). <i>Méthode alternative : préférez la stratégie barrière</i>
Tous les secteurs oléicoles	 Stratégie Larvicide curatif	Choisissez la stratégie larvicide, uniquement si le taux d'olives présentant des larves dépasse le seuil de risque. Définissez votre propre seuil, sachant que l'on retient généralement pour le premier vol de mouche des seuils très bas : 1 % en vergers à olives de table et 3 % en vergers à olives à huile. Deux matières actives peuvent être utilisées : Diméthoate et Thiaclopride (détails dans l'Infolive n°15 de la semaine dernière). <i>Méthode alternative : appliquez une barrière</i>
	Attrack & kill	Ce nouveau dispositif (piège VIOTRAP) est en cours d'essai, dans l'attente des résultats, il n'est recommandé que pour les oliveraies d'au moins 1 ha, très isolées d'autres vergers d'oliviers. Le principe est comparable à un adulticide avec attractif. L'utilisation sur le second ou troisième vol de mouches semble la plus prometteuse.

• Agriculture biologique

Choisissez entre les stratégies « barrière » à base de kaolin, « adulticide » à base de Spinosad avec la spécialité Synéis appat ou « attract & kill » avec le piège Viotrap, selon les recommandations ci-dessus.

• Oléiculteur amateur (sans Certiphyto)

Seuls les produits de la gamme *Emploi Autorisé dans les Jardins* peuvent être employés si vous n'avez pas de certiphyto.

Dans la lutte contre la mouche, vous pouvez choisir entre 3 stratégies :

- stratégie « barrière » à base de kaolin ou de talc (exemples : Argi Jardin, Baraka...), c'est la méthode la plus adaptée et la plus efficace.
- stratégie « adulticide » à base de deltaméthrine avec la spécialité Décis jardin, uniquement si vous avez un suivi précis avec des pièges indicatifs, sinon son efficacité est limitée. Reportez vous à la stratégie « adulticide ci-dessus ».
- « lutte par piégeage » en installant un [piège alimentaire](#)¹ par arbre et à condition que votre verger soit suffisamment éloigné de tout autre oliveraie non traitée. Les résultats sont plus aléatoires.

Préférez l'application de kaolin. Les nombreuses démonstrations d'application ont prouvé qu'il était possible d'appliquer les barrières avec tous les appareils de pulvérisation à condition de respecter quelques règles².

Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les ETP quotidiennes se sont maintenues à des niveaux relativement faibles pour la saison, autour de 5,0 mm / jour, voire moins.

De nouvelles pluies significatives sont à signaler dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence, la Drôme, l'Ardèche, le Gard et les Pyrénées-Orientales. Ailleurs, les pluies ont été globalement insignifiantes (moins de 10 mm). La suspension des arrosages n'est à envisager que si les précipitations cumulées au cours des quinze derniers jours atteignent plus de 40 mm. Ailleurs, réduisez vos apports d'eau en fonction des pluies mais ne suspendez pas totalement vos arrosages.

Relevés météo du 28 juillet au 3 août 2014		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moy. en mm / j		4,6	5,0	5,0	5,0	5,0	4,6	5,1	4,4	4,8	5,0	5,0	5,0
Cumul en mm sur la semaine	ETP	32	35	35	35	35	32	35	31	34	35	35	35
	Pluies	21	12	27	2	4	7	10	28	12	7	3	21

ETP moy : évapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

¹ Fabriquer piège alimentaire : http://www.afidoltek.org/index.php/Mouche_de_l'olive

² Barrières minérales : http://www.afidoltek.org/index.php/Mouche_de_l'olive



Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajuster la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations relevées dans votre pluviomètre au cours de ces 15 derniers jours :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.
- **pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm** : réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.
- **pluies cumulées supérieures à 40 mm** : suspendez l'arrosage durant une semaine, puis à la reprise de l'irrigation, limitez vos apports de 30 % par rapport aux préconisations pendant une semaine.

Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de pluies :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drome / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrenees-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0	1,8	2,0	1,8	1,9	2,0	2,0	2,0
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,2	2,4	2,4	2,4	2,4	2,2	2,4	2,1	2,3	2,4	2,4	2,4
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		9,2	10,0	10,0	10,0	10,0	9,2	10,2	8,8	9,6	10,0	10,0	10,0

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m²), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence. Les suivis réalisés sur ces vergers sont consultables sur le site de l'AFIDOL : <http://www.afidol.org/gestoliveprod/bullirrigs/showIrrigsMap>

* **Observations et évaluation du risque** : les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.